



Déclaration préalable du Sgen-CFDT

CSASD des Yvelines, le 29 janvier 2024

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, bien sûr, en préambule, à remercier la DOS pour les documents fournis même si nous regrettons que ces derniers nous aient été envoyés tardivement pour le groupe de travail ; le délai, dès lors, pour travailler sur les documents a été bien court !

Cependant, nous ne sommes que le 29 janvier et il est encore temps de vous présenter tous nos vœux pour l'année 2024.

Pour 2024, nous souhaitons que notre ministre soutienne l'école publique et soutienne ses personnels. Cela devrait pourtant aller de soi, on en est bien loin.

Pour 2024, nous souhaitons que le ministère cesse de réformer sans réaliser aucun bilan de ce qu'il a mis en place, et sans avoir pris le temps de l'analyse de ces bilans, parfois même sans que la réforme précédente ne soit arrivée à son plein développement. Le temps du politique est différent du temps éducatif. Il est dommage de ne pas faire preuve de respect de l'expertise des professionnels de terrain en se donnant un an plutôt que quelques semaines pour boucler un projet de refonte de l'année de Terminale Baccalauréat professionnel. Vous n'êtes pas sans savoir que le Sgen-CFDT continue de demander un moratoire d'un an pour cette réforme de la terminale bac pro car nous sommes inquiets, et c'est peu dire, concernant cette réforme et ce sur plusieurs points :

-Le flou sur le contenu pédagogique des 30 heures hebdomadaires pendant les 6 semaines de préparation au BTS en juin.

-Une réforme de la Terminale mais aussi de la Seconde et de la Première, sans de nouveaux moyens dédiés.

La diminution des heures d'enseignement professionnel et ses conséquences.

- Le remplacement du chef-d'œuvre par un oral de projet dont le contenu et l'évaluation restent à définir et qui ne garantit pas une approche pluridisciplinaire.

- La concurrence des PFMP sur le bassin d'emploi en juin, notamment avec l'instauration de deux semaines de stage obligatoire pour les élèves de Seconde générale et technologique.

- Les conséquences sur les conditions de travail des professeurs en lycée professionnel.

- La mise en œuvre de la carte des formations professionnelles qui doit tenir compte de la saturation des effectifs de nombreux établissements des Yvelines pour créer de nouveaux groupes et pour absorber également des élèves de lycées qui souhaiteraient se réorienter en lycée pro et qui actuellement ne le peuvent pas.

Voilà déjà pour ceci mais nous avons bien évidemment d'autres sujets d'inquiétude !

Depuis plusieurs années tous les personnels voient leur charge de travail augmenter et leurs

conditions d'exercice se dégrader. Ils sont confrontés à des populations scolaires fragilisées par la précarité et les effets non pris en compte de la crise sanitaire comme les troubles de santé mentale qui augmentent. Ils doivent mettre en musique des réformes dont on cherche le sens et qui s'enchaînent souvent sans cohérence. Le tour de passe-passe de la suppression de l'heure de technologie en 6ème est à ce titre éclairant, puisque supprimée pour financer l'accompagnement et le renforcement en mathématiques et français, dispositif à peine mis en œuvre et déjà supprimé pour financer en partie les groupes de niveaux.

Il est particulièrement inquiétant de constater (encore) le manque de respect du cadre législatif mais surtout des personnels chargés de mettre en musique une réforme de fond du collège qui ne dit pas son nom : les personnels de direction.

Alors que l'on sait depuis longtemps que le collège est un parcours douloureux pour les élèves en grande difficulté, ce ne sont pas les annonces politiques et les moyens engagés qui vont changer cette réalité.

Dans certains collèges, comment faire 5 groupes avec 4 enseignant.es de la discipline ? En 6ème et en 5ème, aucun enseignant de français ou de mathématiques ne pourra plus être professeur principal alors que les chefs d'établissement peinent déjà à trouver des volontaires pour une fonction dont on ne mesure et ne reconnaît pas suffisamment la charge de travail et d'investissement qu'elle représente sur certains niveaux. Et nous ignorons tout des modalités de travail alors qu'aucun temps de concertation n'est prévu pour l'ingénierie pédagogique que cela implique : aucun accompagnement par les corps d'inspection n'a débuté, aucun temps de formation des enseignants n'est prévu, aucun travail d'articulation entre les programmes et l'évaluation par compétences n'est évoqué.

De plus, cette introduction de groupes de niveaux au collège qui est une recette passéiste ne fonctionnant pas, comme les études le montrent, risque de dégrader la mixité sociale, alors que les écarts se sont déjà creusés ces dernières années. Et puis, la mise en place des groupes de niveau heurte les valeurs de nombre de nos collègues qui savent, pour certains d'expérience, que cette organisation mène à la stigmatisation des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage. En outre, nous craignons que les projets éducatifs conduits de longue date s'arrêtent, les groupes à effectifs réduits dans d'autres disciplines disparaissent car tout ne pourra pas se faire.

Sans compter que le déficit d'attractivité du métier d'enseignant va fragiliser l'architecture de cette réforme. Alors que, dans de nombreux endroits, il manque déjà des enseignants de français et de mathématiques, comment pourrions nous construire une organisation conforme à la commande ?

Entre-temps, le Président de la République nous a décrit une École d'avant-hier. Annonçant comme nouveauté ce qui existe déjà, il ajoute de l'incertitude : histoire des arts, théâtre, dans son propos, est-ce ce qui existe déjà ou bien réellement du nouveau ? L'instruction civique et non plus l'enseignement moral et civique, et donc ce parfum d'école d'avant-hier dont nous ne voulons pas. Les personnels sont depuis laissés dans l'indétermination : le président a-t-il annoncé des nouveautés et alors à la place de quoi, qu'est-ce qui change par ailleurs, comment préparer la rentrée scolaire ? Ou bien ne sait-il pas vraiment ce qui se fait à l'école, au collège et sans doute au lycée ? Ce discours ne porte aucune vision de l'école dont notre société aurait besoin pour accompagner les enfants et les jeunes dans la capacité à penser, vivre les transformations majeures qui s'annoncent.

Il faut arrêter de réformer à marche forcée, et se donner le temps de construire des améliorations du système éducatif avec les personnels, en veillant tout à la fois à l'amélioration des conditions d'étude

des élèves, des conditions de travail et de rémunération des personnels et en visant l'émancipation, l'égalité par la démocratisation, la mixité sociale et scolaire par un système d'éducation et de formation véritablement inclusif.

Contre les mesures délétères du choc des savoirs, pour l'amélioration des conditions de l'inclusion scolaire, pour sortir de l'agitation, pour obtenir des politiques éducatives qui construisent une école pour toutes et tous et avec toutes et tous, le Sgen-CFDT a décidé d'appeler à la grève le 1er février prochain.

Nous profitons aussi de ce CSASD pour rappeler que le Sgen-CFDT réclame aussi des mesures en faveur des assistants et assistantes de service social. Nos collègues n'ont pas eu de revalorisation en 2023 et alors qu'il y avait des promesses pour 2024, ce serait inacceptable que ce soit de nouveau une année blanche. Le corps des assistantes et assistants de service social est désormais un corps de catégorie A, mais sans en avoir encore la grille et l'indemnitaire type.

Et que dire des AESH ! Nous avons besoin de davantage d'AESH et que leur formation soit renforcée et spécifique aux élèves qu'elles ou ils accompagnent mais leur statut et leur salaire ne rendent pas ce « job » attractif.

Dernier point, et non des moindres, le non remplacement de personnels administratifs en arrêt, ou partis à la retraite, dans notre département déstabilise le fonctionnement des établissements du 2nd degré et ne fait qu'alourdir la charge de travail des chefs d'établissement, comme si elle n'était pas déjà assez chargée ! Cela relève certes du rectorat mais c'est un vécu handicapant des établissements des Yvelines dans lesquels nous passons (Perrin à St Cyr, Matisse à Trappes, le collège d'Ecquevilly ...) et nous avons besoin que la DSDEN des Yvelines le relaie ; et ce n'est pas le redéploiement des moyens au national accordant 6 ETP administratifs pour l'académie de Versailles qui suffiront à compenser ces manques !

Les sujets de mécontentement sont en effet nombreux et il est important d'en faire part dans toutes les instances où nous siégeons ! Voilà pourquoi nous nous devons de dire tout ceci ici.

Mais revenons à ce qui nous réunit aujourd'hui :

certes, notre département gagne des heures de dotation mais cela correspond à notre hausse d'effectifs ! Effectifs d'ailleurs différents par rapport à ceux donnés par le rectorat au CSA du 18 janvier puisque les services du rectorat prévoit pour les Yvelines par rapport aux chiffres que vous nous avons indiqués : 37 élèves de plus en Segpa, 34 de plus en collège et surtout 403 de plus en lycée !

Ce dernier chiffre n'est pas sans nous inquiéter car il correspondra à un abondement d'heures une fois les postes arrêtés et ce sont les élèves qui pâtiront de professeurs assumant des heures supplémentaires de plus en plus nombreuses qui, eux, s'épuiseront pour gagner un peu plus ou des contractuels peu ou mal formés et qui très vite abandonneront les postes. Nous en profitons pour redire l'opposition du Sgen-CFDT au Pacte qui veut faire prendre des heures supplémentaires pour des revalorisations salariales, soit des vessies pour des lanternes.

Cette année, nous avons au moins une idée des heures restantes dans l'enveloppe attribuée par le rectorat au département soit 37h en Segpa, soit 629,5h en collège (parmi lesquelles 580 HP) et 789,71h en lycées (dont 691 HP). Que cette réserve soit haute, nous pouvons l'apprécier et, même si nous comprenons votre prudence en attendant les effectifs réels et les mesures qui ne manqueront pas d'être annoncées tardivement pour le théâtre ou l'enseignement civique sur des moyens propres, nous

espérons que ce CSASD donnera lieu à des abondements sans conséquence à la hausse sur le taux d'HSA et prenant en considération les effectifs chargés dans certaines classes qui ont été portés à votre connaissance lors du groupe de travail.

Par ailleurs, nous vous avons aussi signalé les établissements où le nombre d'heures poste supprimées était conséquent et laissait augurer de nombreuses mesures de carte scolaire qui seront annoncées en mars. C'est pourquoi le Sgen-CFDT vous demande avec insistance une vigilance pour éviter au maximum les mesures de carte scolaire.

Nous tenons en outre, à rapporter, de façon plus explicite qu'en groupe de travail, ce qui a mécontenté les collègues des collèges Pasteur, Gassicourt et les Plaisances et le lycée de Porcheville auquel s'ajoute le lycée Vaucanson aux Mureaux, et qui concerne l'augmentation conséquente des effectifs en UPE2A qui se retrouve, certes, peu à peu absorbée dans les autres classes des établissements mais ceci sans moyen supplémentaire alors que les effectifs s'alourdissent en cours d'année tout en compliquant la gestion des classes.

Dans le même temps, nous comprenons d'autant moins la suppression de l'UPE2A du collège la Vaucouleurs, pourtant annoncée comme étant en réserve lors du groupe de travail.

Pour conclure, au vu de tout ce qui a été dit, présenter nos vœux de santé, prospérité et sérénité à notre grande maison Education Nationale ne sera pas de trop, même si nous naviguons en pleine utopie en espérant une amélioration !

En vous remerciant, Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs de votre attention.

Le Sgen-CFDT de l'académie de Versailles pour le CSASD 78

contact : versailles@sgen.cfdt.fr